



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

DIRECTION
DEPARTEMENTALE DE LA
PROTECTION
DES POPULATIONS

Service santé et
protection des animaux et
de l'Environnement

Affaire suivie par : Sandra KARL

Tél : 03 28 07 23 27
Fax : 03 28 07 22 01
Courriel : ddpp@nord.gouv.fr

VDO FRANCE
1, rue Lavoisier
Centre Colbert 4ème
59140 DUNKERQUE

Lille, le 24 octobre 2016

Objet : enregistrement au titre du règlement 1069/2009
N/Réf : 201609044

Références réglementaires:

- Extraits du code rural, et de la pêche maritimes, partie réglementaire ;
- Règlement CE n°1069/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles sanitaires applicables aux sous produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement (CE) 1774/2002 (règlement relatif aux sous-produits animaux) ;
- Règlement (UE) n°142/2011 de la commission du 25 février 2011 portant application du règlement CE n°1069/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles sanitaires applicables aux sous produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine
- Arrêté Ministériel du 28 février 2008 relatif aux modalités de délivrance de l'agrément sanitaire et de l'autorisation de certains établissements visés par le règlement CE n°1774/2002 du Parlement Européen et du Conseil du 3 octobre 2002 modifié établissant des règles sanitaires applicables aux sous produits animaux non destinés à la consommation humaine ;
- Arrêté du 8 décembre 2011 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés en application du règlement (CE) n°1069/2009 et du règlement (UE) n°142/2011
- Arrêté préfectoral du 04/05/2016 portant délégation de signature à Mme FELIOT Joëlle Directrice Départementale de la Protection des Populations ;
- Arrêté du 09/05/2016 portant délégation de signature aux agents de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Monsieur,

Suite à votre demande d'enregistrement de votre entreprise de transport de sous-produits de catégorie 3 pour votre site exploité dans le département du Nord, au 1, rue Lavoisier, 59140 DUNKERQUE, j'ai l'honneur de vous informer que vous êtes enregistrés pour cette activité sous votre numéro SIRET : 490 680 717 000 41.

Cet enregistrement n'est valable que pour les produits figurant dans votre demande.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du service santé et protection
des animaux et de l'environnement



Cédric BAILLY

Direction départementale de la protection des populations
95, boulevard Carnot CS 70010- 59046 LILLE Cedex

Tél : 03 28 07 22 00 - Fax : 03 28 07 22 01 - www.nord.gouv.fr

« Les décisions contenues dans le présent courrier peuvent être contestées dans le délai de deux mois, soit par recours gracieux auprès du Directeur Départemental des Services Vétérinaires du Nord, soit par recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille. »